

PROCES VERBAL DU 14/04/2025

Date affichage : 08 Avril 2025

Date convocation : 08 Avril 2025

Le lundi 14 avril 2025 à quatorze heures trente minutes, le conseil municipal régulièrement convoqué, en lieu et place habituels, s'est réuni sous la présidence de MENEVAL Christian, Maire.

Présents : de MENEVAL Christian, SÉHIER Thierry, DESBONNETS Jean, PINOT Patrice, POTTIER Philippe, CARY Alain, COTTING Elisabeth

Pouvoirs :

Absents/excusés : LEFRANCOIS Christine, BREZOT Clément

Soit : nombre de conseillers : 9 quorum : 5 présents : 7 pouvoir : 0 votants : 7

1- Désignation secrétaire de séance et adoption PV séance du 10/03/25 et 17/03/2025

Mme Elisabeth COTTING est désignée secrétaire de séance.

Le maire soumet au conseil municipal le procès-verbal de la séance du 10/03/2025 et du 17/03/2025, ceux-ci sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

2- Fonds de concours auprès de l'Agglomération Lisieux Normandie pour la rénovation énergétique de l'école maternelle (Délibération n°2025_11)

M. le Maire demande l'autorisation au Conseil d'effectuer une demande de fonds de concours auprès de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie pour un montant total des travaux de 71 013.65€ HT soit 85 216.38€ TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- ACCEPTE à l'unanimité des membres présents :

3- Subvention fonds verts pour la rénovation énergétique de l'école maternelle (Délibération n° 2025/12)

M. le Maire demande l'autorisation au Conseil d'annuler la précédente délibération n°2025-02 du 16/01/2025 et de refaire une demande de subvention au titre du fonds verts suite à la réception de nouveaux devis.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré:

- AUTORISE le Maire à annuler la délibération n°2025-02 du 16/01/2025
- AUTORISE le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

ACCEPTE à l'unanimité des membres présents

4- Délégation de signature à M. SÉHIER Thierry, 1^{er} adjoint

M. le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de ses nouvelles fonctions, M. Thierry SEHIER aura la délégation de signature.

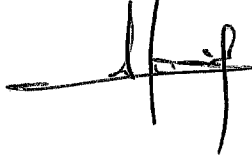
ACCEPTE à l'unanimité des membres présents

* Questions/informations diverses :

M. le Maire informe le conseil que pour les futurs travaux de l'école maternelle et de la route du haras, il sera nécessaire de demander des emprunts auprès des banques. Il informe également qu'un arrêté de péril a été pris pour la maison du 23A rue du château qui menace de s'effondrer et que des travaux doivent être entrepris par les propriétaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h35.

Le Maire,
Christian de MENEVAL



Le secrétaire de séance,
Elisabeth COTTING

